

FONTNIOVAS , LE BOUQUET : QUAND L'INITIATIVE PRIVEE RELAIE LES EFFORTS PUBLICS

A peine vient-on d'inaugurer le « Domaine des Bories » à Fontniovas, que se dessinent déjà sur le terrain les contours de ce qui sera, au Bouquet, un fleuron touristique de portée départementale : un magnifique jardin botanique s'étendant sur 18 hectares.

A Fontniovas, un groupe de parents et d'amis associés, parisiens originaires du sud du Périgord, a choisi Sorges, après une rencontre avec sa municipalité, pour réaliser un superbe projet touristique, qu'ils projetaient initialement d'installer dans la vallée de la Dordogne. Ce sont donc désormais 8 ensembles résidentiels, disposant chacun de 2 villas indépendantes et d'une piscine privée, qui sont à même d'accueillir une nouvelle et exigeante clientèle touristique, le tout conçu en haute qualité environnementale et offrant des équipements collectifs attrayants, en matière sportive notamment.



Quelques leçons sont à tirer de ces deux projets.

La première leçon est que les efforts déployés par une collectivité ne sont jamais vains : seules attirent des investisseurs les collectivités qui inscrivent leur action dans la durée, qui savent se créer une image et qui investissent elles-mêmes dans les secteurs de développement qu'elles ont choisis. Y aurait-il aujourd'hui des investisseurs intéressés par notre territoire s'il n'y avait ni maison des villages truffiers, ni écomusée de la truffe, ni office de tourisme, ni village de vacances, ni piscine, ni Auberge de la Truffe ?

La deuxième leçon est qu'il faut être lucide sur les secteurs porteurs de développement pour un territoire tel que le nôtre : à l'heure où l'industrie perd en France des milliers d'emplois chaque année, faut-il continuer à rêver d'axer notre développement sur l'implantation d'entreprises industrielles classiques ? Il ne faut pas nous tromper de créneaux : les nôtres sont, non pas exclusivement mais prioritairement, dans l'installation durable ou temporaire de nouveaux résidents et, sur le plan économique, dans la multiplication d'activités liées au bâtiment, aux services à la personne, à l'environnement, aux énergies nouvelles, aux technologies d'aujourd'hui et, plus immédiatement, au « cocktail agriculture-agro-alimentaire-tourisme ». Il est éclairant à cet égard de mettre en parallèle les deux projets qui voient le jour à Sorges dans le secteur loisirs-tourisme et l'absence d'arrivée significative de nouvelles entreprises dans d'autres activités sur l'ensemble de notre communauté de communes au cours de ces dernières années.

La troisième leçon à tirer de ces 2 implantations est que la commune de Sorges doit se féliciter de l'apport dans son budget de taxes foncières nouvelles et la communauté de communes de l'apport dans le sien d'un supplément non négligeable de taxe professionnelle (TPU) rebaptisée depuis peu cotisation économique territoriale (CET).

Au Bouquet, berceau des familles de Malet et de Juglart, va se réaliser le rêve d'enfant d'un périgourdin : Thierry de SEVIN, après une brillante carrière dans la grande distribution, a trouvé dans ce site remarquable le cadre idéal pour créer un jardin d'une exceptionnelle originalité, selon des plans qu'il peaufine lui-même depuis quelques décennies.

Cette implantation nécessite des investissements de grande ampleur, dont une partie est visible lorsqu'on passe sur la RN 21 ou sur la D8. Associé à l'un de ses fils, destiné à prendre sa suite dans cette aventure, il a établi un compte d'exploitation prévisionnel alléchant : 40 à 50.000 visiteurs par an attendus lorsque le jardin sera ouvert au public.

Ce qui devrait être le cas dans 7 ans, soit le temps nécessaire pour que les milliers de végétaux qui vont y être plantés prennent une taille suffisante.

La réalisation de ce projet sera un formidable « booster » pour le développement du tourisme, que Sorges s'efforce sans discontinuité de promouvoir depuis plus de 30 ans, sous l'impulsion des municipalités de Michel de Juglart et de Jean-Charles Savignac, puis de l'actuelle municipalité. On mesure encore mal ce que ce nouvel atout devrait apporter à tout le secteur, notamment pour le commerce local et pour les autres équipements touristiques, publics et privés. Croisons les doigts pour que rien ne vienne entraver le chemin qui reste à parcourir avant l'ouverture de ce beau jardin !

